



La responsabilité d'un associé pour apport en industrie

Par **Manu_Grenoble_old**, le 15/11/2007 à 13:41

Bonjour,

J'aurais une question :

Quelles est la responsabilité d'un associé minoritaire par apport en industrie dans le cas d'une SARL en déficit.

Merci et à bientôt

Manu

Par **Jurigaby**, le 15/11/2007 à 17:21

Bonjour.

Et bien, il ne risque rien a moins qu'on ne lui reproche une faute personnelle de gestion donnant droit à une action en comblement de passif, enfin ce genre de choses..

Par **ASSOUMOU**, le 13/01/2008 à 15:58

BONJOUR MANU, je pense que la responsabilite de cet associe serait limite a la lproportion de ses apports en industrie;